

## LMDE

### Reprise en gestion directe des activités régime obligatoire par le Régime Général

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015 et dans le cadre d'une convention de partenariat, La Mutuelle Des Etudiants (LMDE) a délégué à la CNAMTS ses activités relevant du Régime Obligatoire.

Vous trouverez ci-dessous différents éléments relatifs aux dispositions organisationnelles mises en place suite à ce transfert **des activités Régime Obligatoire pour les bénéficiaires de la LMDE.**

- Les liaisons avec le service médical pour les ressortissants de la LMDE

- Une adresse unique \* :

**M. le Médecin chef Echelon Local du Service Médical  
LMDE Assurance Maladie  
35070 Rennes Cedex 09**

*\* La procédure dérogatoire de délivrance des médicaments pour une durée supérieure à 30 jours relève de la CPAM du lieu de résidence de l'étudiant.*

- Les caractéristiques techniques

- Nouvelle immatriculation de la LMDE :

- Code régime : 01
- Code caisse : 909

- Une nouvelle table des organismes destinataires (TOD) a été communiquée aux éditeurs de logiciels par le GIE Sesam Vitale. En conséquence votre logiciel doit être mis à jour de cette nouvelle table.

- Les pièces justificatives

- Les pièces justificatives des lots LMDE élaborés à compter du 01/10/2015 doivent être adressées dans une pochette identifiée **LMDE TELETRANSMISSION** à la CPAM de votre lieu d'exercice :

**CPAM de l'Ariège**  
**Télétransmission + « votre catégorie professionnelle »**  
**1, avenue de Sibian**  
**09015 FOIX CEDEX**

- *SCOR simplifie cette démarche en supprimant totalement l'envoi papier. Pour obtenir plus de renseignements sur ce dispositif, vous pouvez contacter votre société informatique ou à la CPAM vos conseillers informatique service au :*

- 06 23 27 26 71 **CLASTRES Sylvain**
- 06 46 59 02 80 **JOLIVET Muriel**

- Une plateforme téléphonique « LMDE » pour les professionnels de santé :

0811 709 730

- Une adresse unique pour l'envoi de vos documents concernant la LMDE (hors pièces justificatives) :

LMDE Assurance Maladie  
35070 Rennes Cedex 09

- Les règlements LMDE

- Les opérations de règlements référencées « LMDE CDC » correspondent depuis le 1er octobre 2015 à des versements opérés par l'Assurance Maladie pour la gestion des assurés relevant de la LMDE.

- **RIB**

En cas de demandes de changement de RIB des PS : il convient que le PS se rapproche de sa CPAM de résidence pour un changement au FNPS.

- **Changement d'adresse**

En cas de demandes de changement d'adresse des PS : il convient que le PS se rapproche de sa CPAM de résidence pour un changement au FNPS.